

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTE DE LETTRES,
LANGUES ARTS et SCIENCES HUMAINES DU 6 FEVRIER 2002**

(approuvé par le Conseil de Faculté du 20 mars 2002, après modification)

Monsieur HERBIN Directeur de la FLLASH ouvre la réunion à 14h15 et demande aux membres de se prononcer sur le compte rendu du précédent conseil d'administration.

Aucune observation n'étant formulée le compte-rendu 6 décembre 2001 est adopté à l'unanimité.

M. HERBIN explique ensuite les raisons qui ont conduit les membres du conseil d'administration à se réunir aujourd'hui. Il s'agit d'examiner les maquettes des diplômes proposées par la Faculté suite au dispositif induit par le système 3-5-8.

I - INFORMATIONS DU DIRECTEUR :

Les postes vacants proposés à la mutation et au recrutement des enseignants-chercheurs (MCF et professeurs) seront publiés au journal officiel du 27 février 2002.

Un poste de maître de conférences, autrefois en espagnol, et donné maintenant en histoire, est gelé et ne paraîtra pas au premier tour, mais sera publié au second tour.

Les élections pour les 3 conseils de l'Université sont prévues les 5 et 6 mars pour ce qui concerne les étudiants. Les personnels enseignants et AITOSS seront invités à voter les 12 et 13 mars 2002.

Il convient de sensibiliser les étudiants pour obtenir une participation raisonnable à ces scrutins. Les étudiants pourront voter dans leur composante (les étudiants en Arts Plastiques seront groupés avec ceux des Tertiales).

Monsieur HIRSCHI souhaite que les étudiants aient connaissance de l'importance de ces élections afin que les représentants élus soient de véritables relais et forces de propositions de leurs camarades.

Monsieur HERBIN rappelle ensuite que le marché public concernant l'équipement du bâtiment de l'extension de la FLLASH n'a pas encore été publié au journal officiel à la date de ce jour.

Le Directeur achève son propos liminaire par une information sur les examens du 1er semestre qui ont lieu actuellement. Le retour des notes est prévu au plus tard, fin de la 9^{ème} semaine et l'affichage des résultats envisagé le 5 mars 2002.

II - LES MAQUETTES :

La réflexion menée depuis le mois de décembre 2001 porte sur le modèle européen 3-5-8. L'Université de Valenciennes est fortement impliquée dans ce dispositif et le conseil de ce jour doit se prononcer sur la présentation des diplômes par départements dans le cycle pré-licence. Le directeur de la FLLASH indique cependant que les sorties diplômantes restent possibles au niveau du DEUG (BAC+2) de même qu'au niveau maîtrise à BAC+ 4.

M. HERBIN rappelle qu'il s'est rendu au Ministère d'Education Nationale le 10 janvier 2002 avec d'autres directeurs de composantes de l'Université et le 1^{er} vice-président chargé des formations et de la vie de l'étudiant pour présenter les premiers éléments de réflexion et recevoir des informations.

En retour les experts du MEN (c'est à dire les conseillers pédagogiques rattachés par champs disciplinaires à la direction de l'enseignement supérieur) sont venus à l'Université de Valenciennes pour apprécier les premières ébauches des maquettes de diplômes réformés.

L'impression d'ensemble de ces experts fut globalement positive.

Selon le nouveau dispositif, un étudiant pourra obtenir sa licence en validant un parcours correspondant à 180 crédits. Le diplôme sera différencié en ossature et en différenciation, l'ouverture vers d'autres composantes s'en trouvera ainsi facilitée.

III- EXAMEN DES DIFFERENTES PROPOSITIONS DE MAQUETTES DE DIPLOMES :

ESPAGNOL :

Le dispositif pré-licence LLCE espagnol se compose d'une ossature avec U.V obligatoires pour tous les parcours et une différenciation. La différenciation apparaît véritablement à partir du 3^{ème} semestre avec au choix :

- parcours 1 : enseignement secondaire/recherche
- parcours 2 : enseignement élémentaire/administration
- parcours 3 : espagnol et économie

(qui présente en partie un tronc commun avec LEA)

A la suite d'une question de la représentante des étudiants M. HERBIN précise que chaque département pourra exiger des pré-requis lesquels seront définis très précisément. M. LICRAPI à la lecture de la maquette d'espagnol aurait souhaité une meilleure lisibilité indiquant la mention langues vivantes espagnol débutants et la mention langues vivantes espagnol non-débutants.

Il est précisé ensuite au cours du débat que cette réforme devrait être mise en oeuvre à la rentrée universitaire d'octobre 2002. La question de la mise en application des crédits compensables n'est pas tranchée à ce jour précise M. HERBIN.

ANGLAIS :

Les enseignements sont présentés en semestre avec une organisation en bloc ossature et en bloc différenciation.

Les parcours professionnels sont au nombre de quatre et apparaissent à compter du 3^{ème} semestre.

- parcours A : enseignement secondaire, supérieur, recherche
concours CAPES et Agrégation
- parcours B : professorat des écoles
- parcours C : documentation, culture, médias
- parcours D : économie

M. HERRERAS s'interroge sur les points de crédits proposés aux 4^{ème} et 5^{ème} semestre de la maquette LLCE anglais et l'harmonisation à opérer avec ce qui est proposé par son département. M. DEMORY lui répond que les points de crédits peuvent être accordés différemment selon les départements et même selon les semestres. Cette réponse lui ayant été communiquée par les représentants de la direction de l'Enseignement Supérieur du MEN.

ALLEMAND :

Les parcours A (enseignement secondaire recherche) et B (professorat des écoles) ont une partie commune avec d'autres départements.

Un parcours intitulé "enseignement précoce de la langue allemande" s'intègre au parcours B de professorat des écoles.

Il est à relever également un parcours "mention économie" (métier du commerce et de l'industrie), parcours distinct de LLCE et de LEA)

Le parcours C a trait à la documentation, à la culture et aux médias.

Le parcours D est en relation avec l'administration et les ressources humaines.

Cependant toutes les ouvertures seront conditionnées par le nombre suffisant d'étudiants choisissant ce parcours.

M. DEMORY attire l'attention des membres du Conseil sur la nécessité de trouver des lieux de stage en école pour les étudiants intéressés par le parcours "enseignement précoce de la langue allemande".

LEA

M. HERBIN rappelle que la structure LEA apporte à l'origine un parcours de différenciation. Les apports sont donc moins sensibles que pour les autres départements au niveau de ces nouvelles maquettes. On remarquera l'implication du département LEA avec la Faculté de Droit, Gestion Economie de l'Université de Valenciennes.

LETTRES MODERNES

M. ZIEGER précise que Latin et Informatique sont obligatoires au niveau de l'offre de 1^{ère} année. Les parcours de différenciation sont au nombre de 4 :

- parcours A : préparation au concours de l'enseignement secondaire/recherche
- parcours B : professorat des écoles
- parcours C : métier de la culture et des médias/langue et civilisation française
- parcours D : lettres modernes et langues vivantes (pour secteur "privé")

Mme RINGEVAL intervient pour évoquer le problème du nombre et de l'occupation des salles de cours induits par tous ces parcours.

ARTS PLASTIQUES

Il existe au niveau de la différenciation un parcours B destiné à la préparation du professorat des écoles.

Les parcours A représentent soit les Arts plastiques (A1 Arts plastiques CAPES maîtrise) soit les Arts du spectacle (A2).

A partir de la 3^{ème} année la différenciation repérée est plus importante encore. Ce constat est plus particulièrement vrai pour le parcours A2 proposé en tant que 1^{ère} année MST Arts de l'image et des spectacles ou 2^{ème} année d'IUP.

En ce qui concerne la MST Arts de l'image et des spectacles la 1^{ère} année comporte 3 modules et la différenciation, 4 modules.

La 2^{ème} année de cette MST comprend en ossature 2 modules et en différenciation 2 modules avec options.

HISTOIRE

Le département d'histoire indépendamment de l'ossature propose, des différenciations "géographico-historiques" et indique 3 parcours type.

- parcours A1 : enseignement secondaire, supérieur, recherche.
- A2 : parcours enseignement secondaire, supérieur, recherche, mention langues.
- A3 : parcours enseignement secondaire en section européenne
- parcours B1 : professorat des écoles.
- B2 : parcours professorat des écoles mention langues
- parcours C1 : Documentation, culture, médias.
- C2 : parcours documentation, culture médias, mention langues
- Parcours D1 : Administration ressources humaines.
- D2 : parcours administration ressources humaines mention langues.

A la question du représentant étudiant sur les points de crédits accordés lors d'activité post et péri-universitaire, il est répondu qu'une telle participation pourra être examinée de manière positive pour les membres des bureaux permanents des différentes corpos.

Il est ensuite procédé au vote sur le contenu de tous les projets de maquettes des départements de la FLLASH.

Ces projets sont adoptés à l'unanimité.

IV - DEMANDE DE SUBVENTIONS :

1) Colloque international (Mme MOUREAU, M. HERRERAS) "Langues étrangères : Nouvelles politiques éducatives en Europe" le mercredi 17 avril 2002.

Le conseil scientifique de la FLLASH a proposé une subvention de 762,25 €.

1) Journée (Mme SOUSSIGNAN et Mme SANTINELLI) "Les territoires et les frontières de l'Antiquité au moyen-âge" le 17 mai 2002.

Le conseil scientifique de la FLLASH a proposé une subvention de 457,35 €.

Ces 2 demandes de subventions sont adoptées à l'unanimité.

V - D.B.M.

Il est proposé au Conseil d'administration de la FLLASH la DBM suivante :

U.B 903

C.R DIR

DEST FI2

RECETTES SUR RESERVE 60.000,00 € (393.574,20 F)

DEPENSES 218 AUTRES IMMOB.CORP 60.000,00 € (393.574,20 F)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé le Directeur remercie les participants et lève la séance à 18h15.

Etaient présents :

Collège A : J.C HERBIN - J. HERRERAS - S HIRSCHI

Collège B : T. DEMORY - A. FERGOMBE - N. LEMARCHAND - F. LICRAPI - C. PETILLON

Collège AITOS : M. MERLIN - M. RINGEVAL

Collège usagers : A.MERCIER -

Collège des personnalités

Extérieures : N. HOUSSIER - C. LANCELLE - R. VAN CEULEBROECK

Invités : B. BOUCHEZ - K. ZIEGER -

Avaient donné pouvoir :

Collège A : H. HORLING à J. HERRERAS
T. KONDRATIEVA à J.C HERBIN
D. TERRIER à J.C HERBIN

Collège B : M. ESCARABAJAL à A. FERGOMBE
Y. ROBLOU à T. DEMORY
R. WINTERMEYER à T. DEMORY
M. ZULI à C. PETILLON

Collège AITOS : C. MAILLOT à M. RINGEVAL
P. QUINTARE à M. RINGEVAL

Collège des personnalités

Extérieures: A. DELMOTTE à R. VAN CEULEBROECK
M. GOUGUEC à N. HOUSSIER
C. NICOLAS à N. HOUSSIER

Absents excusés :

P. LEVEL - A. KABILA - P. DULION - S. GOUAZE - M. SFORZIN